

Leibniz : l'allemand, le français, l'universel
Lyon, Institut Goethe, 11 mars 2015

Deux circonstances accompagnent cette conférence à l'invitation de l'Institut Goethe de Lyon :

L'année 2016 est celle du tricentenaire de la mort de Leibniz, survenue à Hanovre, le 14 novembre 1716. De nombreuses rencontres, congrès scientifiques, commémorations viendront saluer cet anniversaire. L'Institut Goethe de Lyon peut donc aujourd'hui prendre sa part à l'hommage rendu à un philosophe *allemand*. L'occasion lui en est donnée parce que la Société d'Études leibniziennes de langue française tient ces mêmes jours son congrès à Lyon, sur le thème leibnizien de l'harmonie.

Dans le titre que j'ai choisi pour cette conférence, « l'allemand » et « le français » désignent les deux langues qui ont été, avec le latin, celles qu'utilisait Leibniz. Il y a là quelque chose qui entre sans mal dans le sujet du colloque en cours, puisque, selon le mot de Leibniz, « c'est une grande et belle entreprise que celle de l'harmonie des langues » (Lettre à Sparvenfeld, 29 janvier 1697, A I, 13, 545 ; Crépon, p. 160). Et le fondement de cette entreprise provient de ce que :

Les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, et une analyse exacte de la signification des mots ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'entendement (NE, III, chap. 7, § 6).

Leibniz et son temps

S'agissant ce soir d'une conférence publique qui ne s'adresse pas aux seuls spécialistes d'une Société savante, il ne sera pas inutile de commencer en situant sommairement dans son époque la figure de Leibniz.

Elle est encore mal connue en France du public cultivé. On la voit de façon déformée dans la caricature assez malhonnête tracée par Voltaire avec le Docteur Pangloss de son *Candide*. On a plus ou moins entendu parler de l'invention d'entités mystérieuses appelées des « monades », dont on n'apprend pas grand chose en répétant qu'elles n'ont ni portes ni fenêtres. On peut aussi avoir une notion d'une querelle entre Leibniz et Newton sur la priorité de l'invention du calcul infinitésimal, qu'évoquait en 1967 un chanteur qui se faisait appeler Evariste, en hommage à un autre mathématicien célèbre :

*Qui dis-moi connais-tu l'animal
Qui inventa le calcul intégral ?
Est-ce Leibniz ou bien Newton ?*

A un niveau plus sérieux et plus élaboré, on observe que la philosophie de Leibniz souffre, notamment dans l'enseignement classique de la philosophie, de préjugés généralement issus de la critique de Kant et qui conduisent à lui attribuer des thèses et des formules qui n'ont jamais été les siennes (par exemple que « le sensible est de l'intelligible confus »).

Cela étant, on sait généralement que Leibniz a été l'un des derniers, sans doute le dernier, esprits universels : métaphysicien, juriste, théologien, logicien, mathématicien, physicien, naturaliste, historien, linguiste, et exerçant par ailleurs, pendant 40 ans de sa vie au service de la Maison ducale puis princière de Hanovre, les métiers de bibliothécaire, historiographe et conseiller politique.

Leibniz est né à Leipzig en 1646, deux ans avant le Traité de Westphalie qui a mis fin à la Guerre de Trente ans. Il est venu ainsi au monde dans un pays allemand bouleversé, appauvri, exsangue (5 millions de morts sur une population moyenne de 20 à 25 millions),

éclaté en une multiplicité de royaumes et de principautés, les uns catholiques, les autres luthériens, entre lesquels l'Empire germanique (dont le centre était à Vienne) n'apportait plus de véritable lien. Cette remarque éclaire d'avance un aspect de la figure de Leibniz qui rentre dans mon sujet : Leibniz, né luthérien, s'est toujours voulu et proclamé allemand et patriote, et la plus grande affaire de sa vie, selon son propre témoignage, ce ne fut ni la métaphysique des monades, ni le calcul infinitésimal, ce fut l'entreprise à laquelle il consacra toutes ses forces intellectuelles, sans obtenir de résultat, celle de la réunion des confessions chrétiennes divisées par la Réforme : c'était la condition de l'unité religieuse de l'Europe (comme au Moyen-Âge), mais aussi et d'abord celle de l'unité de l'Allemagne et de la préservation de sa culture.

Je ne vais pas ici exposer la biographie de Leibniz, et je m'en tiendrai à ce qui a un rapport avec mon sujet, les rencontres, les lieux, les voyages. Après une enfance dont il raconte comment il y a appris dans la bibliothèque paternelle le latin et le grec, lu les auteurs anciens et médiévaux, ainsi qu'Euclide, il a étudié le droit dans sa ville natale. Cette première formation juridique a certainement déterminé beaucoup de traits de sa façon de penser, de formuler les problèmes et d'en arrêter les solutions. Puis Leibniz, qui devait gagner sa vie et avait l'ambition d'agir, a refusé l'emploi de professeur de Droit qu'on lui avait proposé dans son université, et s'est mis au service de ceux auprès de qui il pensait pouvoir trouver une certaine influence sur les questions politiques et religieuses. Ce fut d'abord l'Archevêque Electeur de Mayence, ce qui lui permit de faire la connaissance du Baron de Boineburg, qui lui confia d'accompagner son fils à Paris. Leibniz y emportait dans ses cartons un plan élaboré et détaillé de conquête de l'Égypte destiné à séduire Louis XIV et à détourner de l'Allemagne les penchants expansionnistes du Roi Très-Chrétien (qu'il désignera plus tard dans un pamphlet comme *Mars Christianissimus*). De 1672 à 1676, le séjour de Leibniz à Paris fut l'occasion d'innombrables rencontres avec des philosophes, des théologiens, des savants, des ingénieurs, – Malebranche, Arnauld, Huyghens, Carcavy et bien d'autres. On peut dire que c'est à ce moment-là qu'il est entré dans la modernité scientifique de son temps, sans pour autant rien renier de ses attaches intellectuelles antérieures. La lecture des manuscrits mathématiques de Pascal le jette à la découverte du calcul infinitésimal.

Il fut alors en 1676 appelé à Hanovre, comme conseiller et bibliothécaire auprès du Duc Johann-Friedrich, né luthérien mais revenu à la religion romaine, qui régnait avec magnanimité sur un pays majoritairement protestant. Cet homme lettré et cultivé, avec qui Leibniz entretenait des relations très confiantes, meurt le 28 décembre 1679.

Son frère Ernst-August lui succède, et les relations de Leibniz avec son employeur deviennent moins bonnes. Cependant son épouse, Sophie, 12ème enfant du Prince Electeur palatin Frédéric V et d'Elisabeth Stuart, fille née en exil du Roi Jacques Ier d'Angleterre, sera la plus grande amie et confidente de Leibniz. Leur longue correspondance, au ton très libre, traite aussi bien de doctrines métaphysiques, de problèmes politiques et de quelques histoires de Cour, en écho de leurs conversations habituelles.

Chargé de l'histoire de la Maison de Brunswick, Leibniz entreprend, à partir de la fin d'octobre 1687, un voyage d'abord en Allemagne du sud et en Autriche, puis, du début de mars 1689 à la fin de mars 1690, en Italie pour y trouver les preuves des origines de la Maison et favoriser ainsi l'accession d'Ernst-August à la dignité de Prince Electeur d'Empire. En découvrant à Ferrare la preuve d'une alliance au XIème siècle, entre un ancêtre guelfe de Brunswick et la Maison d'Este, Leibniz a rendu à son employeur le service requis, et Ernst-August sera fait Prince Electeur en décembre 1692.

Mais ce n'est pas l'essentiel de ce voyage. Comme le séjour à Paris, le voyage en Italie a été pour Leibniz l'occasion de multiples contacts religieux et scientifiques. Au plus près de l'héritage de Galilée, c'est là qu'il a donné la forme définitive à sa dynamique, dont il invente le nom.

Ernst-August meurt le 23 janvier 1698. Son fils Georg Ludwig lui succède et ses relations avec Leibniz seront cette fois exécrables. Il deviendra Roi d'Angleterre (en raison des origines familiales de sa mère) en 1714, sous le nom de George Ier, mais interdira à Leibniz de suivre la Cour à Londres.

Après 1700, quelques échappées compensent un sentiment croissant d'être mis à l'écart : à Berlin, où Leibniz a fondé la *Société des sciences*, qui deviendra l'Académie des sciences de Prusse, et à Vienne, où il écrit son testament philosophique avec la *Monadologie* et les *Principes de la Nature et de la Grâce*. Mais son isolement est accru par la mort de Sophie, à 84 ans, le 8 juin 1714. De Vienne où il apprend la nouvelle, Leibniz écrit le 7 juillet :

La mort de Mad. l'Electrice m'a donné une grande emotion. [...] Cette mort a esté celle qu'elle a souhaitée. Ce n'est pas elle, c'est Hanover, c'est l'Angleterre, c'est le monde, c'est moy qui y aye perdu (Correspondenz ... mit der Prinzessin Sophie, hrsgb. von O. Klopp, III, 462).

Leibniz et son usage des langues

A la mort de Leibniz, le 14 novembre 1716, une autre histoire commence, qui n'est pas encore achevée. Il en avait lui-même indiqué la direction en observant : « Qui ne me connaît que par ce que j'ai publié, ne me connaît pas » (lettre à Placcius, mars 1696, A II, 3, 139).

De fait, de son vivant Leibniz n'a publié, en matière de philosophie, que quelques opuscules dans la première période de sa vie avant le voyage à Paris (les deux dissertations sur l'Art combinatoire en 1666 et sur l'enseignement de la Jurisprudence en 1677, les deux Théories du mouvement ou Nouvelle hypothèse physique de 1671), puis un seul livre au sens usuel du mot, la *Théodicée*, parue en 1710. Il a fait paraître de nombreux articles dans les revues ou journaux de l'époque, sur toutes sortes de sujets, philosophiques, mathématiques, historiques. Des œuvres importantes et pour nous devenues classiques, comme le *Discours de métaphysique*, les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, la *Monadologie*, sont restées à Hanovre dans les tiroirs où Leibniz accumulait ses papiers, avant que les éditeurs les exhument.

Ces tiroirs contiennent 50000 pièces, occupant 200000 feuillets, où l'on trouve minutes ou brouillons de lettres à plus de 1000 correspondants, compte-rendus de lectures, notes de travail qui vont d'une phrase jetée pour mémoire sur un minuscule bout de papier jusqu'à des élaborations plus longues, souvent inachevées, mais parfois aussi parvenues au dernier état avant une possible publication, mais qui, dans la plupart des cas, n'a pas eu lieu. C'est le dépôt de tout ce que Leibniz a accumulé jour après jour, aucun ou presque sans écrire, en arrachant le temps dont il pouvait disposer en échappant à ce qu'il appelait « distractions », c'est-à-dire ses occupations professionnelles qui le détournaient de travaux plus importants à ses yeux.

Ce n'est pas le sujet ce soir de rendre compte de la manière dont, dès la mort de Leibniz, ce fonds a été utilisé par les éditeurs pour y puiser des publications séparées et des collections partielles, jusqu'à la décision prise en 1900 d'accomplir une publication intégrale de toute la masse des écrits archivés. A ce jour, l'entreprise est toujours en cours dans l'édition monumentale des *Sämtliche Briefe und Schriften*, aujourd'hui parrainée par les Académies des sciences de Göttingen et de Berlin-Brandenburg. Il faut seulement toujours garder à l'esprit qu'il y a encore aujourd'hui des textes totalement inédits de Leibniz, à côté de textes édités de façon seulement partielle et quelquefois défectueuse.

Du point de vue de l'usage des langues, ce dépôt se répartit approximativement en 45% pour le latin, un peu moins de 40% pour le français, et le reste presque tout en allemand (il y a aussi quelques lettres en italien). Leibniz d'ailleurs remarque : « J'ai peu ou plutôt point de connaissance des langues au-delà de ce qui m'est nécessaire » ((à Simon de La Loubère, 2

juin 1692, A I, 8, 295 ; Crépon, p. 145)). Il n'en reste pas moins qu'il a aussi été d'une curiosité insatiable sur toutes les langues qu'il ne connaissait pas, et nous verrons le but et la portée de cette curiosité.

Leibniz et le français

Commençons par les langues que Leibniz connaissait. A la répartition statistique rappelée à l'instant, il faut ajouter une observation quant à la distribution des langues selon les sujets traités ou les fins visées. L'allemand intervient surtout dans des correspondances familières ou politiques, et dans des rapports de conseil politique ou des projets concernant des institutions allemandes (par exemple la Société des sciences de Berlin). Et même dans ces domaines, l'emploi de l'allemand n'est jamais exclusif. Les textes philosophiques en allemand sont très rares, et pratiquement aucun texte mathématique ou scientifique ne l'utilise. Partout ailleurs c'est le partage de 60 à 40 environ entre le latin et le français.

Je ne dirai rien du latin, qui était encore à l'époque de Leibniz la langue des savants, langue de travail et de publication, même s'il était de plus en plus concurrencé comme on sait par l'usage croissant, philosophique, scientifique et littéraire du français, mais aussi de l'italien et de l'anglais.

Leibniz n'a pas témoigné de la manière dont il a appris le français. Aucun de ses écrits ou de ses lettres ne l'utilise avant son arrivée à Paris, où quelques lettres, encore rares, sont en français dès avril 1672. Dans des textes où il aborde la question de l'enseignement des langues, Leibniz assure que des langues comme le latin, l'hébreu, le grec, le français peuvent être apprises en un an, au point non seulement de pouvoir les entendre, lire et écrire, mais aussi de les parler couramment (A VI, 4, 1103). Il y a là certainement un témoignage de son expérience personnelle. Ce qui est plus que probable, c'est que Leibniz a appris le français par les lectures et l'usage des conversations. Il en est résulté une originalité certaine par rapport aux normes de l'époque dans une langue singulière, nerveuse, expressive, riche en images. Pour en mesurer la singularité, nous avons un document dans les notes de correction du texte des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, que Leibniz, avant de le publier (ce qu'il n'a pas fait), avait demandé de relire à des huguenots français réfugiés à Berlin, Isaac Jaquelot et Alphonse de Vignoles, afin d'en améliorer la langue. Leurs contestations et leurs propositions de correction nous paraissent souvent inutiles ou mal venues dans des cas où, aujourd'hui, les expressions de Leibniz nous conviennent tout-à-fait (on trouvera ces documents en A VI, 6, 531-553).

Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, les correcteurs signalent comme n'étant pas français les mots suivants :

Prévalence, spontanément, coïncidence (dans la « coïncidence de l'idée du corps et de l'étendue »), consécution, expansion, empiriquement, imagitatif (dans « des personnes imaginatives »).

Leibniz écrit : « Un récit un peu trop avantageux pour que je le puisse croire facilement » : on lui fait observer que cet emploi de « pour que » n'est *plus* français !

« Le Vieux de la Montagne » : on devrait dire le vieil de la Montagne, comme dans vieil homme.

« Table rase », terme qui joue un rôle central dans les discussions du Ier Livre sur l'origine des idées, n'est pas « naturalisé français », et il faut garder le latin *tabula rasa* (et tant pis pour les paroles futures de l'Internationale).

Leibniz, toujours selon les correcteurs, ne devrait pas écrire :

« Après avoir achevé mes affaires en Angleterre », mais « les affaires que j'avais en Angleterre ».

Ni « connaissance de la vérité », mais « connaissance que nous avons de la vérité ».

Ni « des démonstrations rigoureuses », mais « de la dernière exactitude ».

Et, plus près de la terminologie proprement philosophique, quand Leibniz écrit : « une idée sera réelle, quand elle est possible, quoique aucun existant n'y réponde », on lui objecte qu'existant est participe et non substantif, et qu'il faudrait plutôt écrire par périphrase : « quoique dans ce qui existe il n'y a véritablement rien qui y réponde ».

Enfin, quiconque est un peu familier de la pensée de Leibniz connaît la distinction qu'il a introduite entre perception et aperception : le correcteur ne la comprend pas, et de l'étymologie selon laquelle perception vient de *s'apercevoir* qui traduit le latin *percipere*, il conclut qu'« on n'est plus à temps de former ce mot », et qu'il n'y a pas de place pour ce néologisme. L'avenir lui donnera tort.

De ces propositions de correction, Leibniz n'a la plupart du temps pas tenu compte, et c'est tant mieux. En cela, s'il n'a pas développé *ex professo* des considérations sur la langue française comme telle, il a appliqué à son propre usage du français des préceptes analogues aux recommandations qu'il a justifiées en détail pour l'amélioration de la langue allemande, dont il va être question.

Il a donc été un auteur de langue française, mais cela ne fait pas de lui un auteur français, en dépit des tentatives d'appropriations telles qu'elles ont eu lieu au 19^e siècle. Voici par exemple ce qu'écrivait Amédée Jacques dans la Préface d'une anthologie de textes de Leibniz à usage de l'enseignement :

La gloire de Leibnitz est pour nous presque une gloire nationale. C'est en français qu'il a écrit ses plus importants ouvrages, la *Théodicée* et les *Nouveaux Essais*, et, par un privilège assez rare, cette langue, qui n'est pas la sienne, se plie docilement entre ses mains à tous les caprices de son ingénieuse pensée. [...] Mais c'est à des titres plus solides encore que Leibniz appartient à la France ; c'est comme philosophe, comme cartésien, comme disciple d'une école née et grandie sur notre sol, comme représentant et réformateur à la fois de la philosophie la plus nationale dont nous puissions nous relever (*Œuvres de Leibnitz*, nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes. Paris, 1842, 2 vol., p. III).

Passons sur toutes les erreurs qui se concentrent dans la fable d'un Leibniz cartésien. Ce qui est vrai, c'est que Leibniz a remarqué qu'un des avantages du français tenait à l'entreprise politique de normalisation de l'usage au travers de l'institution de l'Académie française qui, avec l'Académie des sciences de Paris, a toujours été pour lui un modèle dans ses propres projets de fonder des institutions similaires à Berlin ou à Saint-Petersbourg.

Reste qu'une langue est aussi porteuse d'une histoire, d'une culture sédimentée à partir des usages. Leibniz le remarque à propos de la répartition de ses articles proprement philosophiques, parus en latin dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, en français dans le *Journal des savants*, les *Nouvelles de la République des Lettres*. Vers la fin de sa vie, il observe :

Dans [les journaux] de Leipzig je m'accommode assés au langage de l'Ecole, dans [ceux de Paris et de Hollande] je m'accommode davantage au style des Cartésiens (A Rémond, 26 août 1714, GP III, 699).

Il s'agit là d'une association entre une langue, un lexique, un système conceptuel. C'est un cas particulier du principe général déjà cité qui régit toutes les langues et est au fondement de leur harmonie.

S'agissant du français, il a été pour Leibniz par excellence plus que la langue d'un peuple particulier (comme, on va le voir, ce sera le cas pour l'allemand), celle de la République des Lettres, c'est-à-dire de l'espace de communication qui, en dehors de tout intérêt politique, et indépendamment des conflits entre les États, réunit tous ceux qui contribuent à l'avancement des idées et des sciences. Au XVIII^e siècle et au XVII^e siècle, si remarquable que soit déjà la part de l'italien et de l'anglais dans les publications philosophiques, scientifiques et artistiques, c'est encore le français qui est au premier rang de l'échange entre correspondants de peuples divers (il faut noter qu'il était aussi la principale langue de cour des états allemands). La République des Lettres s'entend bien sûr

essentiellement au sens où les lettres, *litterae*, désignent les études en quelque ordre de connaissance que ce soit qui s'expriment littéralement, par des écrits. Reste que, parmi les diverses formes d'écriture, la lettre au sens restreint, la feuille ou les feuilles qu'on adresse par courrier ou porteur à un correspondant, a joué un rôle capital dans cette République et en a été, pour Leibniz assurément, le lien le plus fort. Du reste, à côté d'articles écrits tout exprès, les revues savantes font une large place à la reproduction de lettres ou d'extraits de lettres, qui passent ainsi de l'échange privé à une publicité plus étendue. Il y trouvait une sorte de revanche ou de compensation à l'isolement dans lequel il se trouvait à Hanovre, éloigné des capitales savantes où il avait trouvé de meilleurs temps, à Paris, puis à Florence et à Rome :

Le teste à teste est le plus commode pour conferer sur la philosophie; mais des gens comme moy qui se trouvent dans des endroits éloignés des grandes villes, ont le malheur de ne pouvoir profiter par ce moyen des pensées des excellens hommes, dont Paris ou Londres abondent, et à qui on n'oseroit, ny ne doit demander qu'ils se donnent la peine de s'expliquer par lettres. [...]

Il n'en est pas de même de moy. Car mes pensées n'estant pas encor assez fixées en systeme mis par ordre, je trouve du profit dans les objections et reflexions que je rencontre dans les lettres de mes amis. Je prends plaisir de voir les differens biais dont on prend les mêmes choses, et cherchant à satisfaire à un chacun [...] je trouve ordinairement des nouvelles ouvertures, les quelles ne changeant rien au fonds de la chose, luy donnent tousjours un plus grand jour. Ainsi je n'y ay jamais perdu mon temps (A II, 3, 617).

Leibniz sait de quoi il parle quand il observe que les « affaires de la République des lettres [...] valent bien quelques fois celles de l'Etat souvent plus rebutantes qu'on ne pense » (GP III, 80).

Leibniz et l'allemand

Si donc le français a été essentiellement pour Leibniz l'instrument d'échange dans la République des lettres, il en a été tout autrement de l'allemand, qui pour lui fut une cause nationale et patriotique. A plus de vingt ans d'intervalle, il a rédigé en allemand deux textes importants sur la langue allemande. Le premier en 1679 est une *Exhortation aux allemands de mieux employer leur entendement et leur langue* (Ermahnung an die Teutsche, ihren verstand und spräche beßer zu üben), le second postérieur à 1697 s'intitule *Propositions concernant la pratique et l'amélioration de la langue allemande* (Unvorgreifliche Gedancken betreffend die Ausübung und Verbesserung der Teutschen Sprache).

On trouve reformulée dès le début de ce second texte la thèse constante « que les langues sont un miroir de l'entendement (*Spiegel des Verstandes*) » (§ 1). Cette idée peut être comprise à plusieurs niveaux : elle a, on le verra, une signification métaphysique ; elle a aussi une application dans la recherche historique ; enfin elle justifie, et c'est ce dont il s'agit ici, des prescriptions pratiques et politiques. Nous partirons donc de cette mise en pratique.

La corrélation entre entendement et langue fournit un critère de jugement sur les peuples : on reconnaît ceux qui élèvent au plus haut leur entendement à l'exercice de leur langue. Témoins, remarque Leibniz (§ 1), les Grecs, les Romains et les Arabes. A cet égard, le peuple allemand dans l'état où il se trouve, offre un singulier contraste : la Guerre de Trente ans a vu l'Allemagne inondée par l'occupation de troupes aussi bien étrangères qu'intérieures, et sa langue en a été la victime autant que ses biens. Les italiens soutenaient les Impériaux, les Français encourageaient le parti suédois. Mais après la paix, l'influence française s'est imposée, la langue allemande a été méprisée et détériorée au profit de modes qui, si elles comportent aussi quelques bons côtés, portent atteinte à ce que devrait être la situation historique de l'Allemagne : car, en dépit du malheur du temps, elle reste l'héritière de la dignité et des droits du Saint Empire romain, son Empereur a prérogative sur tous les autres souverains, elle a la mission de propager la vraie foi et de contribuer au bonheur de toute la Chrétienté. Et les succès militaires qu'elle vient d'obtenir en repoussant les ottomans

marquent qu'elle n'a pas tout perdu de sa vaillance. C'est pourquoi il faut aussi porter l'entendement allemand au niveau qui doit être le sien, et l'exercice de l'entendement n'est pas seulement l'affaire des professeurs et des élèves des écoles, car cela s'accomplit « dans la vie commune à la grande école du monde ou de la société, par le moyen de la langue, qui rassemble les esprits humains » (§ 4).

Indépendamment de la situation présente d'abandon où elle se trouve, qu'en est-il des caractères de la langue allemande ? Reprenant des idées qu'il avait déjà exposées en 1670, en latin, dans sa Préface à la réédition de l'ouvrage de l'italien Nizoli (et qu'on cite souvent sous le titre de *De stilo philosophico Nizzolii*), Leibniz souligne comme l'avantage indiscutable de l'allemand l'étendue de son vocabulaire concret, son expressivité, qui lui permet d'avoir toutes sortes de mots justes pour tout ce qui se rapporte aux représentations sensibles ; en outre il est riche en termes de métiers, dans la pratique des paysans, des artisans et des ingénieurs. Mais le défaut inverse, en l'état actuel, c'est sa difficulté à exprimer les choses qu'on ne peut ni voir ni sentir, et qu'on n'atteint que par la méditation et la réflexion : les mouvements de l'âme, les vertus et les vices, les notions qui se rapportent aux mœurs et à la politique (c'est ici que l'on se tourne vers le français), et plus encore les connaissances les plus abstraites et les plus élaborées comme en logique et en métaphysique (où règne le latin). Et c'est bien sûr tout spécialement à lui-même et à l'ambition de son œuvre de philosophe que pense Leibniz quand il écrit :

La plus grande philosophie de la nature consiste dans la connaissance de Dieu, des âmes et des esprits par la lumière naturelle ; de sorte qu'ensuite elle ne s'étende pas seulement à la théologie révélée, mais encore confère un fondement immuable pour édifier la jurisprudence tant du droit naturel que du droit des peuples pris tous ensemble et en particulier, et aussi l'art de gouverner avec les lois de tous les pays. Mais je trouve qu'en cela la langue allemande est encore assez défectueuse et à améliorer (§ 13).

Comme dans le texte de 1679, Leibniz propose de confier la tâche de cette amélioration à une Société qu'il désignait comme *Teutschgesinte Gesellschaft* (société d'esprit allemand ou de conscience allemande ou de conviction allemande).

Pour le moment il se contente d'indiquer de façon générale les voies que devraient suivre le travail de cette Société.

La visée principale en serait bien sûr la floraison de la chère patrie de la nation allemande, mais le but particulier et le procédé de cet établissement se porteraient sur la langue allemande, comment l'améliorer, l'embellir, l'étudier (§ 31).

L'orientation de ce travail est déterminée par la conception fondamentale de Leibniz sur la formation d'une langue en général : « La base et le sol d'une langue, ce sont les mots », dont résulte les locutions (§ 32). Où il faut particulièrement remarquer que « les mots ne sont pas seulement les signes des idées, mais aussi les signes des choses, et que nous avons besoin de signes non seulement pour indiquer aux autres ce que nous pensons, mais aussi pour porter assistance à notre propre pensée » (§ 5). C'est là une thèse constante de Leibniz quand à la nature fondamentale du signe linguistique et sa double fonction : déjà en 1677, il remarquait que « les mots ne sont pas seulement des signes de ma pensée présente pour les autres, mais aussi des marques de ma pensée passée pour moi-même, comme l'a démontré Th. Hobbes au début des *Elementa de Corpore* » (*Nova Methodus docendae discendaeque Iurisprudentiae*, 1 § 23, A VI, 1, 278). Vingt-cinq ans plus tard, dans les *Nouveaux Essais*, il souligne que s'il est vrai que l'homme est « en état de se servir de ces sons comme des signes des conceptions intérieures, afin que par là elles puissent être manifestées aux autres », il l'est tout autant que, le langage « étant formé, il sert encore à l'homme à raisonner à part soi, tant par le moyen que les mots lui donnent de se souvenir des pensées abstraites que par l'utilité qu'on trouve en raisonnant à se servir de caractères et de pensées sourdes ; car il faudrait trop de temps s'il fallait tout expliquer et toujours substituer les définitions à la place des termes » (NE, III, 1,

§ 2). Même remarque dans les *Propositions* sur la langue allemande : grâce aux mots, l'entendement n'est pas astreint à considérer de nouveau directement la chose même qui se présente, mais « dès lors qu'il l'a bien saisie une fois, il se contente de mettre le plus souvent le mot à la place de la chose, non seulement dans le discours extérieur, mais aussi dans ses pensées et dans son soliloque intérieur » (§ 5).

Cette fonction substitutive des mots dans toutes les opérations de l'esprit impose qu'ils soient formés de manière à être bien distincts, exacts, nombreux, coulants et agréables. La recherche à mener à cette fin passe pour Leibniz par une vaste enquête où l'on peut voir un exemple de l'usage dans l'histoire des langues de la thèse fondamentale qui en fait des miroirs de l'esprit : car en cela « les langues en général [sont] les plus anciens monuments du genre humain, et qui servent le mieux à connaître l'origine des peuples, avant l'écriture et les arts, en marquent le mieux l'origine des cognations et migrations » (NE, III, 2, § 1, *sub finem*). On pourrait citer des dizaines d'occurrences de formules semblables dans les lettres où Leibniz demande à ses correspondants des informations sur tout ce qu'ils peuvent savoir de telle ou telle langue, y compris parmi les plus lointaines et les plus rares, sans en exclure le chinois, un des objets principaux de la correspondance très riche que Leibniz a échangée avec les missionnaires jésuites en Chine.

Appliquée à la langue allemande, cette proposition entraîne une double extension de la recherche dans l'espace comme dans le temps.

La nomenclature des mots allemands, première étape du travail de perfectionnement de la langue, doit non seulement recenser le *Hochdeutsch*, qui n'est plus pratiqué que par écrit, ainsi que les formes régionales actuelles du *Plattdeutsch*, elle doit au-delà s'étendre aux « Allemands du Nord » que sont les Danois, les Norvégiens, les Suédois et les Islandais.

Cet expansionnisme linguistique opère aussi dans la durée (Leibniz ici effaçant les nuances qu'il peut mettre dans d'autres textes) : les anciens gaulois, celtes et scythes ont eu une parenté avec les allemands. Les habitants de l'Italie étant venus des peuples allemands et celtes, la langue latine est grandement redevable à l'allemand primitif. Et même ce que les latins ont pris des grecs n'y échappe pas, puisque les grecs sont issus de peuples venant des rives du Danube, qui, sous la dénomination de Goths, étaient des Allemands, dont on trouve des traces jusqu'en Perse.

Ainsi conclut Leibniz

C'est dans l'antiquité allemande et particulièrement dans la langue allemande la plus ancienne, qui dépasse l'âge de tous les livres grecs et latins, que se trouve l'origine des peuples européens et de leurs langues, et aussi en partie du plus ancien culte rendu à Dieu, et souvent encore les noms anciens des choses, des lieux et des gens (§ 46).

Par conséquent « l'étude de la langue allemande apporte une lumière à toute l'Europe », puisqu'il est bien établi aussi que les Français, les Italiens et les Espagnols « doivent chercher chez nous pour une bonne part l'origine de leur langue » (§ 42), « pour ne rien dire des Anglais qui sont à demi allemands ». Si par ailleurs, dans un autre développement, Leibniz assure que « la langue anglaise a tout pris des autres », le contexte donne un sens un peu différent à cette affirmation, puisqu'alors Leibniz plaide pour que la réforme de l'allemand accorde à un moindre degré un droit de bourgeoisie à des mots étrangers, ce qui peut être profitable aux langues comme aux peuples. Ainsi l'attestent les exemples comme ceux de Rome « devenue grande et puissante par la réception d'étrangers », et de la Hollande « enrichie par l'afflux des gens autant que par les flots de ses fleuves » (§ 68).

De sorte qu'un glossaire étymologique de l'allemand, une des tâches de la Société à fonder, contribuerait pour beaucoup à la gloire des allemands parce qu'il ferait paraître « que

l'origine et la source de l'être européen (*des europäischen Wesen*) doivent être en grande partie cherchées chez nous » (§ 48).

Comme le concluait le texte de l'Exhortation de 1679, il s'agit par cette œuvre à venir, « d'ouvrir l'entendement, de faire mûrir la jeunesse qui sinon, chez nous, apprend trop tard, de rejeter les œuvres qui singent l'étranger, d'inventer des commodités nôtres, d'étendre et accroître les sciences, d'accueillir et encourager des personnes bien instruites et vertueuses, et en un mot de contribuer à la gloire et à la prospérité de la nation allemande » (A IV, 3, 820).

Ce même texte s'ouvrirait par la profession de foi qu'après l'honneur rendu à Dieu, ce qui doit être le plus cher au cœur de tout homme vertueux, c'est cette prospérité de sa patrie, puisqu'aussi bien « le lien de la langue, des mœurs, et même de l'appellation commune unit les hommes d'une manière très puissante quoiqu'invisible, et fait également une sorte de parenté » (ibid., 797). A cet égard, précise Leibniz, « s'il est un homme redevable à sa patrie, c'est nous qui habitons la chère Allemagne » (ibid., 799). Leibniz s'est ainsi toujours revendiqué patriote, mais au regard de ce qu'était l'état politique de l'Allemagne de son temps, la patrie allemande réside pour l'essentiel dans la communauté de langue qui unit tous les allemands : ce patriotisme est un patriotisme de la langue dont l'unité ne porte qu'à titre virtuel la réunion encore à venir du gouvernement et du territoire. On ne s'étonne pas d'en retrouver l'écho plus tard dans les *Discours à la Nation allemande* de Fichte.

L'harmonie des langues

Ces usages différents du français et de l'allemand relèvent pourtant toujours de ce que Leibniz appelle l'harmonie des langues. Celle-ci, au-delà des cas particuliers des langues pratiquées par Leibniz, a pour lui une signification universelle et remplit une fonction heuristique dans la recherche historique, comme on l'a déjà trouvée exploitée dans les « Pensées ». Elle n'est rien d'autre alors que le fondement de la méthode comparative qui, en suivant les transformations de plusieurs langues et en y découvrant des analogies, permet de retrouver l'origine des différents peuples et de suivre leurs migrations. Une idée essentielle sur la nature du langage guide ici la recherche ; les *Propositions* la formulent ainsi :

Les mots ne se sont pas formés de façon aussi arbitraire ou fortuitement, comme quelques-uns le pensent ; car il n'y a rien de fortuit dans le monde, sinon selon notre manque de savoir, quand les causes nous sont cachées (§ 50).

On reconnaît évidemment une application particulière d'un principe absolument universel, « mon grand principe », qui est le principe de raison et qui implique qu'il n'y a de place nulle part, ni dans la nature, ni dans l'œuvre de Dieu pas plus que dans celles des hommes, pour aucune forme d'arbitraire. Si l'analyse comparative peut remonter jusqu'aux éléments originels de toute langue, c'est aussi qu'

il ne faut pas s'imaginer que les langues soient d'une institution arbitraire, et se soient formées par des conventions réfléchies : elles doivent toutes leur naissance à une sorte d'instinct naturel des hommes, qui ont formé des sons analogues aux affections et aux mouvements de leur âme (*Brevis Designatio meditationum de originibus gentium*, Esquisse succincte de méditations sur les origines des peuples (Dutens, IV-2, 187 ; Emery, 212).

Cela bien sûr, à l'exception des langues artificielles formées tout exprès de façon décisionnelle, comme celle de Wilkins.

Mais, ajoute Leibniz, dans les langues qui se sont formées peu à peu, les mots ont été tirés suivant les diverses occasions, de l'analogie de la voix avec les sentiments intérieurs qui accompagnent la sensation des choses : et je ne crois pas qu'Adam ait donné les noms aux animaux sur d'autres principes (ibid., 213).

Leibniz pense pouvoir, grâce à l'analyse comparative, ramener les langues à une origine commune, diversifiée ensuite par les migrations des peuples et l'évolution différenciée de leurs besoins et de leurs connaissances. Il a multiplié les hypothèses pour retrouver dans

les strates anciennes des langues les traces des mouvements des peuples qui, remarque-t-il, s'agissant de l'origine des nations européennes, se sont faites de l'Est vers l'Ouest et du Nord vers le Sud. L'élément originel de toute langue doit être réductible à ce que l'on pourrait appeler un « son-lettre », émission phonétique simple associée à sa figuration en un trait aisément reconnaissable. *L, R, S, W*, autant de sons isolables associés à la prononciation usuelle des lettres et représentant diverses espèces de mouvements ; *Sp* évoque quelque chose qui pénètre comme un coin, etc... « Il y a quelque chose de naturel dans l'origine des mots, qui marque un rapport entre les choses et les sons et organes de la voix » (NE III, 2, § 1), ou encore « un accord (*consensus*) des sons avec les affections que le spectacle des choses excitait dans l'esprit » (C 151). Vis-à-vis de la composition linéaire des émissions vocales « une lettre est un unique tracé simple signifiant un son (vox) articulé minimal ou presque minimal ; par exemple *x* est presque minimal, puisqu'il vaut autant que *cs* » (C 497). A partir de là, il faut reconnaître « que toutes les langues ne sont que des variations, souvent bien embrouillées, des mêmes racines ; mais qu'il est difficile de reconnaître, à moins de comparer beaucoup de langues ensemble » (Dutens, VI, 2, 185). L'idée de variation est combinatoire ; mais une sorte de « brouillage » empêche de réduire le fonctionnement des langues naturelles et leurs transformations à des modèles calculables : la « force des lettres » et la « signification naturelle » des racines sont rendues méconnaissables dans les langues actuelles par la complexité des dérivations dont elles procèdent. Leibniz le prouve par des exemples de dérivations à partir de sonorités primitives : que le son répondant à la lettre R signifie un mouvement violent et un bruit semblable à celui de cette lettre, et par transposition quelque chose ou quelqu'un de grand et de puissant, « ce qui fait comprendre en même temps comment les métaphores, les synecdoques et les métonymies ont fait passer les mots d'une signification à l'autre, sans qu'on en puisse toujours suivre la piste » (*Nouveaux Essais*, III, 2, § 1) : la lexicalisation des tropes fait ainsi la vie historique des langues, d'où à la fois leur diversité, mais aussi leur comparabilité préservée. Au cours de cette évolution, les langues deviennent plus riches en vocabulaire et plus complexes en connexions, en suivant l'extension des connaissances et le développement des opérations de l'entendement, accompagnées de réflexion, y compris de réflexions sur la langue elle-même et ses perfectionnements.

Les étymologies bien entendues, à conditions de s'appuyer sur la connaissance de langues multiples, peuvent justifier l'idée d'une langue primitive commune, dont pour autant nous ne pouvons pas reconstituer la teneur. Si l'hébreu et l'arabe peuvent en paraître proches, c'est au travers déjà de bien des altérations, au regard desquelles « le teuton a gardé plus de naturel ». D'où de nouveau cette insistance sur la primitivité de l'ensemble linguistique dont l'allemand est issu :

Il est sûr au moins que la langue et les antiquités teutoniques entrent dans la plupart des recherches des origines, coutumes et antiquités européennes. Et je souhaiterais que de savants hommes en fissent autant dans les langues wallienne, biscayenne, slavonique, finnoise, turque, persane, arménienne, géorgienne et autres, pour en mieux découvrir l'harmonie, qui servirait particulièrement, comme je viens de dire, à éclaircir l'origine des nations (NE, III, 2, § 1, *sub finem*).

Reprenant une idée formulée avant lui, notamment par Conrad Gessner (1516-1565), Leibniz multiplie les appels à de nombreux correspondants connaisseurs de langues lointaines ou rares dont il ne connaît que l'existence, pour qu'ils fournissent des traductions de la prière dominicale, le Notre Père, dans le plus grand nombre possible de ces langues. Ainsi seraient établis des tableaux comparatifs faciles permettant, à partir d'un texte simple, de reconnaître comment ces idiomes multiples et différenciés par les sonorités de leurs mots expriment une signification identique et commune. L'acharnement dans cette quête, comme on l'observe

dans les correspondances de Leibniz, atteste qu'il ne s'agit pas ici d'une simple curiosité ou d'un intérêt anecdotique.

Qu'est-ce en général que l'harmonie, dont celle des langues est un exemple parmi d'autres ? Depuis ses tout premiers écrits, Leibniz l'a définie comme « la diversité compensée par l'unité » (A VI, 1, 484, etc.), l'unité dans de nombreuses choses (A VI, 2, 283 ; 3, 122), la simplicité dans la multitude (A VI, 3, 588) ; « il y a harmonie quand de multiples choses sont ramenées à une unité » (A VI, 4, 1359). En ce sens l'harmonie des langues est instructive en ce qu'elle permet, sur le plan horizontal en quelque sorte, de comparer les langues entre elles et d'y découvrir éventuellement des parentés au travers des variations (d'où sa fonction dans la recherche historique) ; mais elle désigne aussi, à la verticale pour ainsi dire, la transposition dans la variété des langues d'un sens idéal identique et constant, qui constitue le noyau d'une religion naturelle et universelle, qui pour Leibniz ne pouvait qu'être commune à tous les hommes. Comme l'écrit l'auteur d'un des meilleurs livres sur ce sujet : « Il trouvait dans la prière dominicale les concepts les plus universels de la religion naturelle exprimés par les mots les plus simples, les plus commodes. Et puisqu'il ne pourrait y avoir aucune langue qui ne serait pas capable de restituer ces mots, il croyait aussi que le sens de la prière était en accord avec les véritables représentations religieuses de tous les peuples, telles qu'elles sont imprimées depuis l'origine dans nos âmes » (Sigrid von der Schulenburg, *Leibniz als Sprachforscher*, p 27). En effet en deçà de toute différenciation des religions positives, de leurs histoires particulières, de leurs rites spéciaux, il n'y a dans cette oraison qu'une invocation à un Dieu unique, qui ne peut aussi, puisqu'unique, qu'être le même pour tous les hommes. Il faut souligner ici que l'existence d'un Dieu unique n'est pas pour Leibniz une assertion liée à une profession de foi ni à une religion particulière, mais qu'elle est une vérité de raison, rationnellement établie et exprimée. Pour dire très vite les choses, dans la conformité de la foi et de la raison, selon laquelle il peut y avoir pour la foi des vérités au-dessus de la raison (non démontrables) mais qui ne peuvent pas pour autant aller contre la raison (absurdes), l'existence de Dieu est du côté des vérités de raison. Elle appartient à ce titre au dépôt commun de l'esprit humain, dont les langues sont autant de miroirs. C'est en ce sens qu'il écrit à l'Electrice Sophie, en avril 1709 :

Je suis persuadé que la Religion ne doit rien avoir qui soit contraire à la Raison, et qu'on doit toujours donner à la Révélation un sens qui l'exempte de toute absurdité. [...] J'entends par la Raison non pas la faculté de raisonner, qui peut être bien et mal employée, mais l'enchaînement des vérités qui ne peut produire que des vérités, et une vérité ne saurait être contraire à une autre. Cela étant, je trouve que les hommes bien souvent n'employant pas assez la raison pour bien connaître et pour bien honorer l'auteur de la Raison. On envoie des Missionnaires jusqu'à la Chine pour prêcher la religion Chrétienne, et l'on fait bien, mais [...] il nous faudrait des Missionnaires de la Raison en Europe, pour prêcher la Religion naturelle, sur laquelle la Révélation même est fondée, et sans laquelle la Révélation sera toujours mal prise. La Religion de la Raison est éternelle, et Dieu l'a gravée dans nos cœurs (Korrespondenz mit der Prinzessin Sophie, ed. Klopp, III, 300-301).

L'universel

Nous parvenons ainsi à une caractérisation plus précise de ce que Leibniz entend par « esprit » quand il parle de l'esprit humain. L'univers leibnizien est peuplé de monades, mot qui ne signifie rien d'autre qu'unité : la monade est une substance, c'est-à-dire un sujet qui est la réalité ultime de toutes choses, et une substance simple ou sans parties séparables. En outre la monade est caractérisée par la perception, c'est-à-dire la représentation dans son unité ou simplicité de la multitude, selon un point de vue singulier qui lui est assigné par le corps organique auquel elle est unie. Toute monade est donc comme une âme. L'harmonie du monde où la multitude des choses est comprise dans un seul et unique monde, entraîne « cette

liaison ou cet accommodement de toutes les choses créées à chacune et de chacune à toutes les autres », de sorte que « chaque substance simple a des rapports qui expriment toutes les autres, et qu'elle est par conséquent un miroir vivant perpétuel de l'univers ». Leibniz peut dire aussi que « l'âme même, qui représente les autres choses d'après les relations de son corps, est une sorte de miroir de l'univers, représentant les autres choses suivant, pour ainsi dire, son point de vue. Ainsi la même ville présente à celui qui la regarde de différentes directions des projections tout-à-fait différentes » (C, 15). De plus, dans cet univers, il y a une graduation continue des âmes ou monades, selon une hiérarchie qui va des substances simples les plus élémentaires, dont la capacité perceptive est comme endormie, jusqu'à d'autres capables d'un sentiment plus distinct et accompagné de mémoire (en gros ce que nous appelons les animaux) et enfin aux esprits proprement dits, ou âmes raisonnables, capables de connaissances démonstratives et d'actes réflexifs « qui nous font penser à ce qui s'appelle Moi et à considérer que ceci ou cela est en nous : et c'est ainsi qu'en pensant à nous, nous pensons à l'Être, à la Substance, au simple et au composé, à l'immatériel et à Dieu même, en concevant que ce qui est borné en nous est en lui sans bornes. Et ces actes réflexifs fournissent les objets principaux de nos raisonnements » (*Monadologie*, art. 30). Et ces esprits, qui conservent aussi dans le fond « la même chose [que ce qui est] dans tous les vivants et animaux » (art. 82) sont en outre des « miroirs vivants ou images de l'univers [...] ; mais [...] encore des images de la Divinité même, ou de l'Auteur même de la nature : capables de connaître le système de l'univers et d'en imiter quelque chose par des échantillons architectoniques » (art. 83), comme sont par exemple les théories scientifiques de la nature ou, mieux encore, la monadologie elle-même. Un être qui est en ce sens un esprit enveloppe dans son unité interne l'ensemble des dispositions par où il intègre tous les niveaux de perception depuis les états plus frustes jusqu'aux opérations intellectuelles les plus distinguées.

C'est de cet ensemble à la fois très complexe et un qu'est l'esprit humain, que Leibniz dit que les langues en sont un miroir. De là la continuité du développement des langues depuis les racines primitives, émissions sonores qu'un rapport physique associe à un sentiment élémentaire de l'âme jusqu'à leur état dérivatif de plus en plus complexes et structuré qui leur permet d'exprimer les pensées les plus abstraites et les raisonnements les plus déliés. Mais si l'esprit est lui-même, à tous ses niveaux, un miroir du monde qui va jusqu'à être un miroir de la divinité qu'il imite en connaissant le système de l'univers, alors les langues sont aussi des miroirs du monde et de la graduation des niveaux de perceptions que tout esprit a de ce monde.

Toute langue est ainsi universelle, en ce sens qu'elle doit être capable d'exprimer le monde et tout du monde. De là que Leibniz mette en balance deux principes, que l'on trouve énoncés dans les *Propositions*. D'abord un principe d'équivalence : toutes les langues ont la même extension quand au champ du dicible :

Toute langue, quelque pauvre qu'elle soit, peut tout énoncer (§ 59)
même si pour tout signifier dans cette langue il faut, quand les mots directs manquent, recourir à des périphrases et à la description.

Mais il y a un second principe, celui-là d'individuation des langues, car la façon dont le monde est représenté (ou exprimé) par elles diffère toujours de l'une à l'autre, ce qui se vérifie à l'épreuve de la traduction :

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une langue qui puisse rendre toujours les mots d'une autre langue avec une impression égale et même par un seul mot [...] J'ai parfois montré aux français que nous ne manquons pas de mots qui ne peuvent pas être traduits par eux sans détour. Aujourd'hui encore ils ne pourraient pas dire en un mot ce que nous appelons *reiten* et

les Latins *equitare*, et il s'en faut de beaucoup que leurs traductions de Tacite et d'autres excellents livres latins égalent la force concise de l'original (§ 61).

Une dernière observation doit être faite ici pour éviter la méprise qui attribuerait à Leibniz, au motif que les langues sont autant de miroirs du même esprit humain, que l'esprit lui-même serait réductible à une forme linguistique, et en quelque sorte, comme on le dira plus tard de l'inconscient, « structuré comme un langage ». Si les langues sont ses miroirs, l'esprit est en un sens au-delà de toute langue. Sans doute, nous ne pouvons rien penser même dans les notions les plus abstraites et les plus fines, sans l'aide des caractères quels qu'ils soient. Mais dans ses opérations, l'entendement atteint des contenus de signification ou des vérités indépendants de leurs expressions linguistiques. Dans les *Nouveaux Essais*, Leibniz résume la thèse de Locke, qui définit la vérité par la proposition, c'est-à-dire par « la conjonction ou la séparation des signes suivant que les choses mêmes conviennent ou disconviennent entre elles », Leibniz reconnaît la thèse de Hobbes, du moins telle qu'il l'a comprise et combattue, qu'on met la vérité dans les mots, et qu'ainsi « le même sens, étant exprimé en latin, allemand, anglais, français, ce ne sera pas la même vérité, et il faudra dire avec M. Hobbes que la vérité dépend du bon plaisir des hommes ; ce qui est parler d'une manière bien étrange ». Et l'amendement qui consisterait à ajouter que les idées aussi sont des signes, et qu'ainsi « les vérités seront ou mentales ou nominales, selon les espèces des signes », attire cette réplique sans appel :

Nous aurons donc encore des vérités *littérales*, qu'on pourra distinguer en vérités de papier ou de parchemin, de noir d'encre ordinaire, ou d'encre d'imprimerie, s'il faut distinguer les vérités par les signes. Il vaut donc mieux placer les vérités dans le rapport entre les objets des idées, qui fait que l'une est comprise ou non comprise dans l'autre. *Cela ne dépend point des langues*, et nous est commun avec Dieu et les Anges. [...] C'est donc dans ce rapport qu'on doit placer la vérité, et nous pouvons distinguer entre les vérités qui sont indépendantes de notre bon plaisir, et entre les expressions, que nous inventons comme bon nous semble (NE, IV, 5, § 1).

C'est à ce plan, au-delà de leur harmonie, les langues se fondent sur et dans un universel commun qui les surplombe.

Quel traits en retirer pour un portrait que je voudrais non conventionnel de Leibniz, trop souvent brouillé par les anachronismes ? Ces traits associent un patriotisme allemand (qui va vers Herder et Fichte) et le service de la République des Lettres (qui est un cosmopolitisme apolitique restreint à la communication des idées).

Je ferai ainsi mienne cette remarque de Belaval : « Le patriotisme, auquel était liée sa confession, a été incontestablement la grande passion de sa vie » (Yvon Belaval, *Leibniz. Initiation à sa philosophie*, p. 193-4).

Donc, pour résumer : un attachement à une patrie allemande dont l'unité n'est encore que virtuelle et dont le site concret est la langue, mais compatible avec un rôle de premier plan dans la société internationale des lettrés, – un souci de promouvoir et perfectionner l'allemand, mais avec une pratique première dans la communication du latin savant et du français cultivé, – une fidélité maintenue au luthéranisme en parfaite indifférence au culte et à la forme extérieure des rites, mais dans la quête sans fin de la réunification doctrinale de la Chrétienté, au service irénique de la paix mais aussi, par réalisme, de l'intérêt allemand, – le tout sur le fond d'une adhésion sans restriction à l'universalité de la raison, dont, en vertu de la conformité de la foi et de la raison, l'universalité du monothéisme est un corollaire.

Bien sûr, ce portrait est partiel, et il ne montre pas tout. Le reste est dans ces 200000 feuilles d'écriture que j'évoquais en commençant.

Indications bibliographiques

Éditions :

A = Gottfried Wilhelm Leibniz, *Sämtliche Schriften und Briefe*, édition de l'Académie des Sciences de Berlin-Brandebourg et l'Académie des Sciences de Göttingen, (Darmstadt) puis Berlin, Boston, Walter De Gruyter, 1923 *sq.* Cité par série, tome, page.

C = *Opuscules et fragments inédits de Leibniz*. Édités par Louis Couturat, Paris, Alcan, 1903 (Hildesheim, Olms, 1966).

Dutens = *G. G. Leibnitii Opera omnia*, studio Ludovici Dutens, 6 tomes, Genève, 1768 (Hildesheim, Olms, 1989). Cité par tome et page.

GP = *Die Philosophischen Schriften von G. W. Leibniz*. Herausgegeben von C. I. Gerhardt, Berlin, 7 tomes, 1875-1890 (Hildesheim, Olms, 1965). Cité par tome et page.

NE = *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, cités par livre, chapitre et paragraphe. L'édition de référence est en A VI (*Philosophische Schriften*), 6.

Textes de Leibniz :

Ermahnung an die Teutsche, ihren verstand und spräche besser zu üben, in A IV (*Politische Schriften*), 3, 795-820.

Unvorgreifliche Gedancken betreffend die Ausübung und Verbesserung der Teutschen Sprache, in A IV (*Politische Schriften*), 6, 528-565.

Brevis Designatio meditationum de originibus gentium, in Dutens IV-2, 186-198 [traduction française dans J.-A. Emery, *Esprit de Leibnitz, ou Recueil de Pensées choisies sur la Religion, la Morale, l'Histoire, la Philosophie, &c.*, Tome second, Lyon, 1772, pp. 210-216].

Crépon = G.W. Leibniz, *L'harmonie des langues*. Présenté, traduit et commenté par Marc Crépon, Paris, Éditions du Seuil, 2000 [contient les traductions françaises des deux précédents et des extraits de la correspondance de Leibniz].

Études :

Yvon Belaval, « Leibniz et la langue allemande », *Revue germanique*, avril-juin 1947 [repris dans *Études leibniziennes*, Paris, Gallimard, 1976].

Albert Heinekamp, « Ars characteristica und natürliche Sprache bei Leibniz », *Tijdeschrift voor Filosofie*, 34 (1972).

Id., « Sprache und Wirklichkeit bei Leibniz », in *History of linguistic Thought and contemporary Linguistics*, ed. Herman Parret, Berlin-New York, De Gruyter, 1976.

Sigrid von der Schulenburg, *Leibniz als Sprachforscher*, Frankfurt-am-Main, Klostermann, 1973.

Frédéric de Buzon, « Leibniz. Étymologie et origine des nations », *Revue française d'Histoire des idées politiques*, N° 36 – 2^e sem. 2012.